



Déclaration d'Association N° 140/RDA/JO5/BAPP du 03 Juin 2003

Yaoundé, le 07 Août 2008

**Monsieur le Directeur Général
ENAM**

Réf : 88/REQ/MD/08

Objet : Votre mise au point relatives aux accusations de détournements

Monsieur le Directeur général,

La Commission Indépendante contre la discrimination et la corruption vous présente ses compliments et a l'honneur d'accuser réception de votre du 06 Août 2008 relatives aux accusations de détournements portées contre vous par le journal l'Avocat dont nous nous sommes faits l'écho.

La Commission prend acte de vos explications très élaborées et vous remercie pour votre prompt réaction qui dénote une approche salutaire des préoccupations citoyennes.

La Commission tient toutefois à noter que l'argumentation ne couvre pas les accusations de partage de perdiums d'un autre genre après les concours. Par ailleurs, nous ne sommes pas à la recherche de colportages de journalistes de mauvaises foi pour nous faire une idée sur votre institution, dont la réputation a beaucoup souffert et continue de souffrir des multiples travers gouvernant la sélection des futurs élèves. Le citoyen camerounais de base est convaincu qu'il manque de transparence dans les concours, que les fils des hauts dirigeants du pays sont privilégiés, et que cette discrimination est l'une des principales causes de la prolifération des cancre responsables de la corruption et de la plupart des actes de mauvaise gouvernance au sein de notre fonction publique. Si vous pouvez valablement justifier que cette pratique ainsi qu'une certaine religion légère avec l'argent ont été bannies depuis votre nomination, nous vous en félicitons.

Vous êtes en effet sans ignorer que des cas de colonies entières d'une même famille ont été signalés à l'ENAM, tout comme des cas à répétition de listes additives comportant des noms des candidats n'ayant pas figuré sur les listes lors des écrits. Il s'agit de choses qui sont trop récentes et mettent à mal le prestige d'un établissement qui a formé la majorité des hauts commis de l'Etat et qui jadis, jouissait d'une transparence à toute épreuve. Nous en sommes très éloignés aujourd'hui.

C'est donc à juste titre que la Commission s'intéresse de très près à votre institution qui porte la marque de l'échec de notre administration publique, mais aussi des repères de quelques réussites indéniables à travers des noms connus qui ont servi avec abnégation et intégrité. Tout n'est donc pas mauvais et ne saurait l'être.

S'agissant de nos méthodes de travail, nous tenons à vous rassurer sur notre indépendance, notre engagement et notre détermination à traquer, à dénoncer, et à exposer toutes les pratiques qui déshonorent notre pays. Dans le même temps, nous entendons le faire dans le respect des lois, de la dignité, de l'intimité et de la personnalité de tous. Nous encourageons par ailleurs la collaboration avec toutes les instances et personnes publiques ou privées, afin de construire à terme des rapports de confiance et de conscience capables de nous rassembler autour de nouvelles valeurs citoyennes et républicaines saines.

Chaque fois que nous aurons le moindre soupçon de malfeasance d'où qu'elle vienne, nous agirons et attendrons les clarifications. Chaque fois que nous seront confrontés avec des explications plausibles, nous corrigerons l'information et nous nous excuserons. C'est ce que nous avons déjà fait à maintes reprises. Par contre, nous ne nous taisons jamais parce que nous attendons des confirmations quelconques, la règle chez nous étant dorénavant plutôt le pire que l'éthique.

Dans cette optique, nous vous remercions encore pour votre bienveillante diligence, et vous renouvelons notre sincère considération./.

**Le Président de la Commission
Jean Claude SHANDA TONME**

Copie : Partout

